

Mobilisation unitaire face à la casse sociale !

Édito

1^{er} mai : 55 000 manifestant-e-s à Paris, plus de 200 000 en France, parmi eux/elles de nombreux retraité-e-s. Manifestant-e-s pacifiques mais aussi très combatifs/tives et déterminé-e-s à lutter contre les attaques du gouvernement.

Il est tout à fait regrettable que les incidents, en marge du cortège parisien, aient occulté les revendications des manifestant-e-s venu-e-s nombreux/ses Place de la Bastille. Conséquences prévisibles dans les médias, on ne parlait dans les journaux télévisés du soir que des incidents.

Dans un contexte de luttes multiples dans un nombre considérable de secteurs (SNCF, Éducation, Santé, EHPAD, etc.) il semblait évident de faire de ce 1^{er} mai une caisse de résonance de toutes ces mobilisations. La FSU a fait le choix de l'unité syndicale, le mois de mai ne fait que commencer. D'autres dates de rassemblement sont sur le calendrier et notamment le 22 mai, journée de grève **unitaire** dans la Fonction Publique. Tous les syndicats appellent à la mobilisation, UNSA et CFDT ayant rejoint finalement le mouvement.

Autre mobilisation unitaire : le jeudi 14 juin, journée de mobilisation des retraité-e-s à l'appel du groupe de 9. Les retraité-e-s d'Île-de-France étaient très nombreux/ses derrière leur banderole le 1^{er} mai. La pétition « retraité-e-s en colère » a circulé et continue à être proposée notamment en ligne : <http://www.retraiteencolere.fr/> Jusqu'au 14 juin, elle servira de support pour appeler le plus grand nombre de retraité-e-s à venir exprimer leur mécontentement face aux mesures injustes qu'ils subissent et au mépris qu'on leur oppose.

Pour préparer cette journée et faire le point sur tous les dossiers qui nous concernent, nous nous réunirons en Assemblée Générale le lundi 28 mai.

À cette occasion, nous accueillerons également un syndicaliste de la SNCF qui pourra répondre à toutes les questions que vous vous posez sur ce conflit. Autant de raisons de venir très nombreux/ses à notre AG de fin d'année !

**Le collectif des retraité-e-s
de l'académie de Créteil**

Calendrier

GRÈVE ET MANIFESTATION UNITAIRE FONCTION PUBLIQUE

Mardi 22 mai – RV 14h00

place de la République, direction Nation via Bastille

AG DES RETRAITÉ-E-S DE CRÉTEIL

Lundi 28 mai (10h00-16h30)

au S4 - 46 avenue d'Ivry Paris 13^{ème}
(M° Olympiade ou Porte d'Ivry)

- Actualité
- Réformes des retraites ou comment faire baisser le pouvoir d'achat des retraité-e-s
- Le conflit de la SNCF : présence d'un syndicaliste cheminot
- Sorties : bilan et perspectives

JOURNÉE DE MOBILISATION DES RETRAITÉ-E-S À L'APPEL DU GROUPE DES 9

Jeudi 14 juin



Le CDCA dans les trois départements de l'académie de Créteil

Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) a remplacé le CODERPA, Comité Départemental des Retraités et des Personnes Âgées, depuis le 1^{er} janvier 2017. Le CDCA est composé de deux formations, l'une représentant les personnes âgées, l'autre les personnes handicapées. Chacune de ces formations doit élire un-e vice présidente-e et un bureau.

Au-delà du fait que cette structure ne nous satisfait pas, puisque a disparu de l'intitulé le terme de « retraités » et qu'elle est composée d'un effectif pléthorique où les organisations syndicales ont une place réduite, les Conseils départementaux pour des raisons diverses ont traîné les pieds pour installer cette institution et la faire fonctionner. Un élément de satisfaction néanmoins : la présence de la FSU dans tous les départements alors qu'elle avait jusque-là un strapontin dans le Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis dans les CODERPA.

En Seine-et-Marne : la première réunion a eu lieu le 11 octobre 2017. Toutes les composantes n'étaient pas représentées, donc l'installation n'a pas pu se faire. Tout devrait être mis en place le 5 juin 2018 ! Jusque-là, le CODERPA continue de fonctionner !

En Seine-Saint-Denis : l'installation s'est faite le 10 octobre 2017 où le règlement intérieur a été voté ainsi que les vice-présidences de chaque formation. Le règlement intérieur indique que le département met à disposition du CDCA divers moyens de fonctionnement (matériels et humains). Il doit être rediscuté à la prochaine réunion qui devait avoir lieu en février !!

Dans le Val-de-Marne, plusieurs réunions ont eu lieu : le 13 novembre 2017, le 1^{er} février 2018. Seule l'élection des vice-président-e-s de chaque formation a été effectuée. Une réunion doit se tenir le 1^{er} juin avec à l'ordre du jour l'élection du bureau, le règlement intérieur et la consultation sur le Plan régional de santé qui va déterminer la politique de santé au niveau régional entre 2018-2022. Il semble que ce soit le seul département de l'académie qui soit consulté sur ce sujet alors qu'il y a obligation pour chaque CDCA de donner son avis sur ce document.

Évidemment, nous ne nous faisons aucune illusion sur l'efficacité d'une telle institution pour peser sur les politiques de santé et en direction des retraité-e-s et personnes âgées. Rien ne remplacera l'action syndicale. Néanmoins, nous pensons que ce peut être le lieu pour avoir des informations et essayer de parler d'une voix commune avec l'ensemble des organisations syndicales notamment celles du groupe des 9 mais aussi avec les associations présentes au CDCA dans l'intérêt des retraité-e-s et des personnages âgés sur des sujets aussi essentiels que l'accès aux soins et leur financement, ainsi que celui de la perte d'autonomie, des transports et de la culture.

Dominique BALDUCCI

Avancer masqué, pour mieux s'attaquer à la laïcité

Occulté sur les radios et à la télévision par les nombreuses manifestations dans la Fonction Publique, l'enseignement supérieur, la grève des cheminots, ainsi que par la situation internationale, le discours¹ qu'a tenu, le 9 avril 2018, le président de la République à l'invitation des évêques de France est loin d'avoir recueilli l'attention et suscité les mises en garde qu'il méritait. Certes, une partie de la presse nationale s'en est bien fait l'écho. Ainsi en témoignent en couverture de *Libération* du 11 avril le portrait de « Frère Emmanuel », puis dans *Marianne* du 14 avril l'éditorial de Renaud Dély intitulé « Macron le drôle de paroissien de l'Élysée », ainsi que l'article du philosophe Henri Péna-Ruiz stigmatisant « la tonalité anti laïque » des propos tenus devant un aréopage de dignitaires - religieux et politiques - conviés à cette soirée-cocktail au couvent des Bernardins à Paris. C'est toutefois à la publication *in extenso* de la **Lettre ouverte au président de la République sur ce qu'est et n'est pas la laïcité** de Jean-Paul Scot, historien du mouvement ouvrier et auteur depuis 2003 de nombreuses études sur la laïcité, qu'il convient de se référer pour une analyse critique des points les plus significatifs². Décryptage d'un discours savant - perçu comme entretenant la confusion, frisant l'hagiographie dans ses références aux écrivains, hommes politiques, dignitaires catholiques et papes - mais aussi dénonciation d'un exercice qui gomme subrepticement le principe fondateur de la loi de 1905 : la séparation des pouvoirs politique et administratif de l'État et du pouvoir religieux. Il en ressort ce constat sans appel : c'est **en croyant, en « fils aîné de l'Église »**, que le président de la République a répondu au discours du président de l'épiscopat, Mgr Georges Pontier, archevêque de Marseille, en partageant avec lui « le sentiment que le lien entre l'Église et l'État s'est abîmé et qu'il nous importe à vous comme à moi de le réparer », et **non en garant de la neutralité laïque** attachée à la fonction de président d'une République laïque, fondée sur les principes de liberté et d'égalité. La lecture du texte d'Emmanuel Macron est instructive et nous rappelle qu'en matière de laïcité la vigilance s'impose plus que jamais. Le texte de Jean-Paul Scot qui nous invite à faire barrage à toute nouvelle forme de cléralisme y contribue.

Nicole MEDJIGBODO

[1/www.elysee.fr/declarations/article/transcription-du-discours-du-president-de-la-republique-devant-les-eveques-de-france/](http://www.elysee.fr/declarations/article/transcription-du-discours-du-president-de-la-republique-devant-les-eveques-de-france/)

[2/humanite.fr/ 15 avril 2018 /https://www.humanite.fr/lettre-ouverte-au-president-de-la-republique-sur-ce-quest-et-nest-pas-la-laicite-653779](https://www.humanite.fr/15-avril-2018/lettre-ouverte-au-president-de-la-republique-sur-ce-quest-et-nest-pas-la-laicite-653779) ou www.laicite-republique.org

Vous avez pu lire dans notre dernière circulaire que notre camarade et fidèle syndiqué Lucien Hanoun était décédé il y a moins d'un mois sans avoir atteint sa 104^{ème} année.

Pourquoi une note pour ce camarade ? Non pas à cause de sa longévité mais parce qu'il a eu une vie remarquable tout au long de ce siècle restant toujours modeste, fidèle à ses convictions et dans ses amitiés. Toujours militant, notamment pour une éducation riche, de qualité pour tous et toutes.

Lucien était né le 9 septembre 1914 à Oued Riou. « Juif, Français, Algérien » son père est tué dans les Balkans en 1915. Peut-être est-ce pour cela qu'il sera toujours un militant pour la paix, contre toutes les guerres ! C'est au cours de ses études littéraires en France, en partie au lycée Lakanal de Sceaux puis en faculté qu'il rencontre - il en était très fier - Paul Vaillant- Couturier. Il rejoindra l'ARAC, Association Républicaine des Anciens Combattants, fondée par Henri Barbusse. De retour en Algérie, il devient enseignant et résistant. Il s'investit alors pour l'enseignement des « indigènes » et en particulier des filles, mais dès 1942 il est exclu de l'enseignement car « Juif ». Dès 1945, il s'affirme comme militant anticolonialiste et résistant. Membre du parti communiste algérien, il est incarcéré à Alger comme d'autres (M. Audin, H. Alleg). Il dit ne pas y avoir été torturé ; comme si ce n'était déjà rien d'avoir été emprisonné.

En 1967, la situation algérienne s'aggravant, il rentre en France comme bien d'autres Français mais aussi des Algériens persécutés car communistes. C'est ainsi que j'ai moi-même pu faire la connaissance de Josette Audin et Rachid Boudjedra au Lycée Geoffroy Saint-Hilaire d'Etampes. Lucien, quant à lui, était nommé au lycée Guillaume Apollinaire de Thiais (94). Il continua son combat anticolonialiste notamment pour les Sahraouis.

Il gardait intacte sa flamme pour tous ces combats pacifiques dont nous aimions le faire parler que ce soit autour d'un couscous « boulettes » pour lui - dans « sa cantine » située à 500 m de chez lui qu'il rejoignait armé de ces deux grandes cannes qui le faisait paraître comme un grand insecte - ou bien chez lui pour un goûter.

Pour ses obsèques au cimetière de Thiais aux côtés de sa famille réunie, nombre de ses amis de l'ARAC, des anticolonialistes, du PCA, du PCF, des conseillers départementaux et le maire de Vitry, nous avons pu être quelques retraités du S1 du 94 : Marie-Thérèse Petit, Geneviève Roubaud, Jacques Thomas, Babayel Déme (secrétaire de l'association pour les Sahraouis), moi-même et Pierre Roubaud du SNES Sup, (Gilbert Dumortier, Claude Guglielmi du S1 n'avaient pu être là).

C'était la moindre des choses que nous pouvions faire pour marquer notre reconnaissance de l'honneur qu'il nous avait fait d'être militant du SNES.

Danièle PRIMEL

Retraité-e-s en colère



**FAITES SIGNER MASSIVEMENT LA PÉTITION JOINTE DANS CETTE CIRCULAIRE
ET RENVOYEZ-LA AUX FSU DE VOS DÉPARTEMENTS :**

77 : Rue de Varenne - 77000 Melun

93 : Bourse du Travail - Place de la Libération - 93000 Bobigny

94 : Maison de Syndicats - 11 rue des Archives - 94000 Créteil

Signature en ligne : <http://www.retraitesencolere.fr/>

Sortie Buttes-Chaumont – Espace Niemeyer / siège du PCF

Nous ne pouvons pas visiter l'espace Niemeyer à la date prévue, le 25 mai après-midi : la demande est très forte et ce créneau était déjà pris.

Nous avons donc retenu une nouvelle date : **mercredi 30 mai 2018**

Le programme de la journée a été adapté. La sortie se déroulera de la façon suivante :

10h00 : Début de la **visite guidée de l'Espace Niemeyer** (2 Place du Colonel Fabien - 75019 Paris)

Durée : 1h30 environ

Cette visite sera suivie pour celles et ceux qui le souhaitent d'une visite libre de l'exposition sur Mai 68 qui se tiendra du 15 mai au 15 juin au même endroit.

14h30 : **Visite guidée du Parc des Buttes-Chaumont**

Durée : 1h30 environ

Rendez-vous devant l'entrée principale du parc, place Armand Carrel (mairie du 19^{ème})

Le trajet entre la place du Colonel Fabien et la Mairie du 19^{ème} peut se faire par le bus 75 (avenue Mathurin Moreau- rue Manin). Nos guides seront nos collègues Jean-Pierre GASPARD, pour la partie historique, et Marie-Claude DIAMANTIS pour la partie « nature et environnement » (géologie, botanique...)

Le parcours est d'environ 3,5 km **sur terrain dénivélé**.

Deux possibilités vous sont offertes pour la pause-repas (vers 13h) :

- Pique-nique dans le parc des Buttes-Chaumont
- Restaurant... pour les intéressé-e-s

Seule la visite du matin est payante : 5 euros.

Envoyez votre chèque à l'ordre du SNES Créteil à Jean-Claude CHARLES

32 rue de la Chapelle -77590- BOIS LE ROI.

N'oubliez pas de préciser au dos du chèque vos coordonnées : adresse postale, adresse électronique, téléphone.

Merci d'indiquer aussi si vous souhaitez aller au restaurant : nous chercherons une brasserie en fonction du nombre de volontaires (compter entre 15 et 20 euros).

Jean-Claude CHARLES

jean.claude.charles @wanadoo.fr

Tél : 09 75 38 65 68 - P : 06 38 68 18 08

